

Le PRÉSIDENT.—Il a été convenu que M. Smart en enverrait des exemplaires au comité.

M. SPROULE.—Je m'y oppose, parce que lorsque ces brochures seront envoyées ici il n'y aura personne qui puisse nous renseigner sur ce qu'elles contiennent, de telle sorte que le comité puisse exprimer une opinion en faisant son rapport. Nous n'aurons pas le temps d'examiner les détails avec assez de soin pour pouvoir dire ce que nous en pensons. Je ne blâme pas tant M. Smart, parce que c'est la première fois qu'il comparait devant le comité et qu'il n'était pas au fait de la ligne de conduite suivie dans le passé; mais voici une chose au sujet de laquelle le comité a le droit d'être renseigné de manière à pouvoir juger intelligemment de ce qui se fait relativement à l'immigration européenne et étrangère.

*Par M. Wilson :*

Q. Je désire savoir si M. Devlin reçoit une indemnité pour frais d'hôtel, à part ses appointements ?

R. Pas à Dublin.

Q. Les autres agents irlandais reçoivent-ils une indemnité de cette nature ?

R. Ils voyagent tout le temps.

Q. Ils voyagent tout le temps et reçoivent une indemnité ?

R. Oui.

*Par M. Davin :*

Q. Vous recevez les pièces justificatives de leurs déboursés ?

R. Oui; elles nous sont transmises par le bureau du Haut-Commissaire et les examinons.

Q. Je crois qu'en 1875 une fraude a été commise de cette façon : le gouvernement a reçu des notes de frais de voyages qui n'avaient jamais été faits.

*Par M. McLennan (Inverness) :*

Q. Ne vous attendez-vous pas raisonnablement à ce que le travail de ces agents d'immigration soit facilité cette année, spécialement en Grande-Bretagne et en Irlande, par le fait que l'état de choses relatives à l'instruction publique dans la province du Manitoba est plus satisfaisant que les années passées ? Ne pensez-vous pas que cela encouragera les immigrants à se rendre dans cette province ?

R. On a prétendu que l'état de choses existant au Manitoba empêchait l'immigration catholique romaine. Ceci est naturellement une affaire d'opinion.

M. McLENNAN (Inverness) : Etant catholique romain, je n'hésite pas à dire que cette situation a eu un effet préventif puissant. Pour ma part si j'avais eu une famille et eusse désiré émigrer, le Manitoba est la dernière partie de ce continent où je serais allé m'établir; mais la situation étant devenue meilleure au point de vue de l'éducation, la perspective est beaucoup plus rassurante pour l'immigration. Je suis le résultat avec un vif intérêt.

M. DAVIN :—Cette attaque contre le ministre de l'Intérieur me paraît déplacée.

*Par M. McLennan (Inverness) :*

Q. Ce n'est point une attaque contre le ministre de l'Intérieur, c'est une approbation de la conduite du sous-ministre et du gouvernement. La situation est beaucoup plus satisfaisante relativement à l'immigration. N'est-ce pas ainsi que vous l'entendez ?

M. SMART.—Parfaitement.